



Association des
ingénieurs-conseils
du Québec

Rapport annuel

Sommaire d'une
organisation dynamique

Du génie,
des gens,
des résultats



ÉQUIPE DE LA PERMANENCE

Johanne Desrochers, B.A.A., caé

Présidente-directrice générale
jdesrochers@aicq.qc.ca
Téléphone direct :
514 871-0589 poste 23

Yves Létourneau, B.A.A., M.Sc.

Directeur, Politiques et recherche
yletourneau@aicq.qc.ca
Téléphone direct :
514 871-0589 poste 22

Francine Loignon

Adjointe à la direction
floignon@aicq.qc.ca
Téléphone direct :
514 871-0589 poste 26

Véronique Pleau

Adjointe administrative
vpleau@aicq.qc.ca
Téléphone direct :
514 871-0589 poste 21

Stéphanie Vilandré, B.A.

Directrice marketing
svilandre@aicq.qc.ca
Téléphone direct :
514 871-0589 poste 27



Sommaire

Profil de l'Association	4
Mot du Président du conseil	5
Mot de la Présidente-directrice générale et porte-parole	6
Conseil d'administration	7
Comité exécutif	7
Administrateurs	7
Délégués à l'AFIC (AICC)	7
Relève FIDIC	7
Agents régionaux de liaison	7
Conseil consultatif	8
États financiers	9
Événements et rayonnement	15
Groupes d'intérêts	19
Bâtiment	19
Énergie	20
Environnement	21
Industrie	22
Municipal	23
Télécommunications et Nouvelles technologies	24
Transport	25
Services aux membres	26
Affaires juridiques	26
Communications-Marketing	27
Informatique	28
Ressources humaines et Formation	29
Publications et études	30
Boursiers de l'AICQ	31



Profil

L'Association des ingénieurs-conseils du Québec (AICQ) représente 59 firmes qui réalisent plus de 95 % des travaux de génie-conseil de la province. L'industrie québécoise du génie-conseil génère annuellement un chiffre d'affaires de plus de 3 milliards de dollars grâce à son expertise dans les grands secteurs de l'économie où les firmes d'ingénierie jouent un rôle clé :

- Construction
- Énergie
- Environnement
- Industriel
- Infrastructures urbaines
- Télécommunications et nouvelles technologies
- Transport

L'industrie québécoise du génie-conseil fait figure de proue à l'échelle nationale en contribuant pour 50 % des exportations de services de génie-conseil au Canada. Pour faire face à la mondialisation des marchés, ce secteur d'activité s'est fortement transformé au cours des dernières années, de nombreuses acquisitions et fusions se sont conclues au sein des entreprises de génie-conseil. Des 134 firmes de génie-conseil, qui employaient 8 700 personnes en 1997, on compte aujourd'hui 59 firmes qui emploient plus de 16 000 personnes.

Les firmes membres de l'Association des ingénieurs-conseils du Québec

Employés	Firmes	(%)	Nbs d'employés	(%)
1 - 24	24	40,7 %	279	1,7 %
25 - 124	18	30,5 %	1 301	8,0 %
125 - 499	7	11,9 %	1 516	9,4 %
500 et +	10	16,9 %	13 094	80,9 %
Total	59		16 190	

MISSION

- Contribuer à la société en faisant de l'industrie du génie-conseil un catalyseur en matière de développement économique et de création de valeur pour ses clients.
- Faire preuve de leadership et servir les intérêts de ses membres pour assurer un environnement d'affaires favorable à l'industrie du génie-conseil au Québec.

VISION

- Faire de l'industrie du génie-conseil un catalyseur en matière de développement économique et de création de valeur pour ses clients et la société québécoise.

VALEURS

- Améliorer la qualité de vie par l'application de la science et de la technologie.
- Protéger la santé, la sécurité et le bien-être du public dans un contexte de développement durable.
- Inspirer la jeunesse québécoise et encourager la relève en génie.
- Faire apprécier l'importance du savoir.
- Promouvoir les bonnes pratiques d'affaires conformes au code d'éthique en vigueur.



Mot du Président du conseil

La publication de ce rapport annuel est une excellente occasion de faire le point sur la vitalité de l'industrie du génie-conseil et de l'Association. À cet égard, nous avons abordé l'année avec l'intention de persévérer dans la continuité, en bâtissant sur des acquis solides et en ciblant les axes d'interventions adoptés au cours de l'exercice de planification stratégique mené l'année précédente.

Les quelques sujets élaborés ci-après constituent un aperçu des importants défis relevés au courant de l'année, qui démontrent une Association constamment en mouvement, en progression.

L'industrie du génie-conseil poursuit sa lancée. Les conditions sont réunies depuis quelques années pour favoriser l'essor des firmes, ici comme ailleurs. Maintenant, 36 firmes sur les 59 que compte l'Association, déclarent des activités à l'international, ce qui représente une augmentation de 83 % par rapport à 2003.

Au Québec, l'annonce du gouvernement de consacrer 30 G\$ d'investissement dans les infrastructures au cours des cinq prochaines années démontre que les firmes d'ingénierie seront mobilisées pour assurer le maintien et le développement des infrastructures stratégiques du Québec. Notre message portant sur la nécessité d'octroyer des fonds récurrents et stables au renouvellement des infrastructures a porté ses fruits.

Notre industrie doit bâtir sur ses acquis et poursuivre son adaptation au contexte de la réalisation des projets, en pleine évolution. La concrétisation de projets en partenariat public-privé constitue pour plusieurs firmes une occasion d'y participer, à différents degrés, selon leurs expertises propres. Ces projets, qui autrement ne verraient peut-être pas le jour, offrent aussi aux firmes de génie-conseil une opportunité d'exercer leur rôle de conseiller stratégique, à toutes les phases de réalisation.

Notre Association est le reflet de notre industrie. Elle est dynamique et bénéficie d'une contribution importante et assidue de ses membres. La participation aux comités, notamment, ne se dément pas et permet à l'Association de profiter d'une expertise pour adopter des positions avisées, alignées avec les intérêts de ses membres et la réalité de l'industrie. Cette année, la remise en activité du Comité Environnement, pour traiter des enjeux en cette matière est un autre signe que le génie-conseil prend au sérieux sa responsabilité à cet égard et met son savoir-faire au service de la collectivité.

Les Comités Bâtiment, Transport et Municipal ont aussi démontré que cette participation bénévole des membres est essentielle à la vitalité de notre Association. En proposant une refonte complète des termes du décret 1235 et du barème d'honoraires de l'Association, les membres de ces comités ont initié une réflexion nécessaire qui se poursuivra au cours des prochains mois. Entre-temps, l'Association se dotera d'un tout nouveau barème des honoraires, en mettant de l'avant des taux horaires majorés à la hauteur de la valeur de nos services.

Une Association qui met de l'avant les préoccupations de ses membres. Un des principaux dossiers d'intérêt cette année concerne l'adoption prochaine par le gouvernement du Québec d'un nouveau règlement sur les contrats de service public, établissant la sélection basée sur la compétence, suivie d'une négociation d'honoraires selon le décret, comme mode de sélection pour les ingénieurs et architectes. Ceci représentera un événement déterminant pour les firmes de génie-conseil du Québec. En effet, après avoir convaincu des clients majeurs tels que la SIQ, l'AMT ou Hydro-Québec des avantages et de la pertinence d'utiliser ce mode de sélection, l'AICQ se réjouit de l'adoption prochaine de ce règlement qui rendra ce mode de sélection en vigueur dans l'ensemble des

organismes publics. Le génie-conseil applaudit cet avancement favorisant la qualité et l'innovation.

Les relations privilégiées avec les principaux donneurs d'ouvrage se sont poursuivies cette année, notamment avec Hydro-Québec et la Corporation d'hébergement du Québec. Aussi, plusieurs rencontres se sont déroulées avec le ministère des Transports du Québec, dans la foulée du dépôt du rapport de la Commission Jonhson sur l'effondrement du viaduc de la Concorde. L'Association a assuré le ministère de son appui et de sa contribution active dans l'établissement de mécanismes pour permettre de réaliser le plan d'investissements du ministère.

Les relations avec l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) se sont également intensifiées. Une rencontre entre les exécutifs des deux organisations a permis d'aborder les préoccupations communes aux deux groupes. Le dossier de la vérification des documents d'ingénierie a fait l'objet d'un comité conjoint qui a permis d'élaborer un guide qui sera mis de l'avant par l'Ordre afin d'aider les ingénieurs dans leur pratique. L'Association a trouvé en l'Ordre un allié dans la promotion de la sélection basée sur la compétence. Finalement, lors du Comité de liaison des regroupements d'ingénieurs, nos organisations ont confirmé leur volonté commune de mettre la promotion de la profession d'ingénieur au premier plan des enjeux.

Yves Cadotte, ing., M.Sc.A., MBA
SNC-Lavalin

Un travail d'équipe...

Les réalisations de l'Association sont le fruit d'un travail d'équipe où la collaboration est essentielle. Un premier mot de remerciement doit être adressé aux membres du conseil d'administration. Que ce soit lors de réunions du conseil ou de réunions spéciales, vos opinions et vos idées ont permis à l'Association de bénéficier de conseils avisés nécessaires à la prise de décisions éclairées. Un grand merci également aux bénévoles qui ont participé aux activités des comités et qui ont contribué aux réflexions et aux prises de position de l'Association.

Tous les employés de la permanence constituent un rouage important dans la bonne marche de l'Association et leur contribution doit être soulignée. Un merci tout spécial doit être adressé à Johanne Desrochers, présidente-directrice générale, pour son travail inlassable et convaincant pour la promotion de notre industrie. L'Ordre des ingénieurs du Québec a d'ailleurs reconnu la qualité de ses interventions, depuis plus de vingt ans, en lui rendant un hommage spécial lors de la dernière édition du gala des Grands Prix du génie-conseil québécois tenu le 27 mars dernier.

Mot de la P.-D.G et porte-parole



Le génie québécois est une réussite, tous en conviennent. Et le génie-conseil québécois est depuis longtemps reconnu comme une des figures de proue à l'échelle nationale et internationale.

Comme il n'est pas la seule avenue possible et que les ressources en génie se font rares, il est d'autant plus important d'y porter un regard particulier et d'en prendre soin. C'est là une des missions de l'Association des ingénieurs-conseils du Québec.

À la lecture de ce rapport annuel, vous noterez toutes les énergies investies par les bénévoles pour faire avancer des dossiers qui servent à améliorer l'environnement d'affaires dans lequel évoluent les firmes membres. Vous lirez sur les préoccupations de l'industrie quant aux ressources humaines et à la relève de même qu'à la productivité. À travers l'ensemble des dossiers soulevés par notre président du conseil ou par les présidents des divers comités, un objectif commun se dégage, soit celui de la qualité. En effet, tous et chacun travaillent à ce que le nouveau contexte d'investissements massifs, dans divers secteurs publics et privés, soit tel qu'il nous permette de relever le défi de la qualité.

Je tiens à féliciter et remercier tous les bénévoles membres des divers comités et du conseil d'administration pour leur engagement et leur attachement envers l'AICQ. Votre travail constant fait de l'Association une des plus dynamiques qui soit et ce rapport en fait foi.

En appui à tous ces efforts des bénévoles et du conseil d'administration, les activités de promotion et de représentation nous permettant d'être reconnus auprès de divers publics ont été poursuivies et améliorées. En feuilletant ce rapport, vous pourrez prendre connaissance des différents événements organisés par l'AICQ. Tout comme pour les articles publiés sur le génie-conseil, dans le cadre des Grands Prix du génie-conseil ou autre, ces éléments contribuent à donner de la visibilité positive à l'ensemble des firmes membres et à leurs employés.

Certes, le rapport annuel n'est pas l'endroit pour décrire en détail toutes les réalisations. Durant l'année, vous avez l'occasion de lire régulièrement dans l'Info-Conseil express ces nouvelles au sujet de différents dossiers en cours. Vous trouverez donc ici un résumé. Toutefois, vous avez là assez d'information pour réaliser à quel point l'Association sert les intérêts de tous les membres en réussissant à obtenir des consensus par le biais de consultations auprès de ceux-ci via les comités et les groupes d'intérêt, ou encore lors des rencontres régionales.

Au service de tous nos membres et des comités, on retrouve une permanence dédiée sans qui l'ensemble des dossiers ne pourrait progresser aussi rapidement et en aussi grand nom-

bre. Je tiens à souligner leur travail de qualité soutenu et leur désir de toujours mieux répondre aux besoins des membres. En votre nom et en mon nom personnel, je les remercie très sincèrement.

Du côté des finances, je souhaite attirer l'attention du lecteur au chapitre des excédents des produits sur les charges, car il ne faudrait pas mal interpréter ces résultats qui sont très positifs. Ce surplus est dû au fait que nous avons budgété l'embauche d'un professionnel cadre supplémentaire et les circonstances ont fait que ce projet a été retardé. De plus, un montant au chapitre des projets spéciaux n'a pas eu à être utilisé. Ce résultat nous permet par ailleurs de consolider notre réserve, ce qui ne peut être le cas chaque année.

J'aimerais vous faire part de la fierté qui m'a animée, tout au long de l'année, lorsque j'ai eu le privilège de représenter le génie-conseil du Québec, que ce soit ici ou ailleurs dans le monde, à titre de porte-parole comme conférencière, invitée aux tables d'honneur ou partenaire d'activités. Il en fut de même lorsque j'ai agi comme représentante officielle de notre secteur d'activités sur les divers conseils d'administration où je suis active dans la communauté des affaires, ou encore en qualité de Présidente d'honneur de la soirée-bénéfice du 30^{ième} anniversaire du Théâtre Petit à Petit, où, comme en génie-conseil, l'innovation et la relève sont des sujets à l'ordre du jour.

En terminant, je tiens à partager avec l'ensemble des membres et le personnel l'hommage qui m'a été rendu en 2008 par l'Ordre des ingénieurs du Québec, en « reconnaissance de ma contribution exceptionnelle à la promotion du génie québécois ». Sans la confiance des membres et sans la détermination des administrateurs et des présidents qui se sont succédé, cet hommage n'aurait pu être rendu. Et comme chacun le sait, ce travail ne se fait pas tout seul et c'est pourquoi je l'offre à toutes les personnes qui ont œuvré au sein de l'équipe de la permanence de l'AICQ au fil des ans.

Un dernier mot pour saluer l'ouverture d'esprit et l'excellent travail de notre président du conseil 2007-2008, Yves Cadotte. Son expérience au sein du conseil lui a permis de mener à bon port nombre de dossiers délicats et il aura certes été un guide avisé tout au long de l'année. Merci Yves !

Johanne Desrochers, B.A.A., caé
Présidente-directrice générale et porte-parole

Conseil d'administration

COMITÉ EXÉCUTIF

PRÉSIDENT DU CONSEIL

**Monsieur Yves Cadotte, ing.,
M.Sc.A., MBA**

Vice-président principal
et directeur général
Division Transport et Infrastructures
SNC-Lavalin inc.

VICE-PRÉSIDENT

Monsieur Michel Lalonde, ing.

Président
Séguin ingénierie

TRÉSORIER

Monsieur Rosaire Sauriol, ing.

Vice-président principal
Dessau inc.

PRÉSIDENT EX-OFFICIO

**Monsieur Normand
Brousseau, ing.**

Président du c.a. et Vice-président
Développement
Teknika HBA inc.

ADMINISTRATEURS

Monsieur Luc Benoît, ing.

Président-directeur général
Tecsult inc.

Monsieur Steeve Fiset, ing.

Président et chef de la direction
BBA

Monsieur Paul Lafleur, ing., M.Sc.

Président du conseil et chef
de la direction
BPR

Monsieur Mario W. Martel, CA

Président et chef de la direction
Roche Itée, Groupe-conseil

Monsieur Bernard Poulin, ing.

Président
Le Groupe S.M. International inc.

Monsieur Michel St-Jean, ing.

Vice-président exécutif,
Ventes et marketing
IMS/Pasquin St-Jean et associés

Monsieur Luc Vermette, ing.

Président-directeur général
Johnston-Vermette

DÉLÉGUÉS À L'AFIC (AICC)

Monsieur Réjean Breton, ing.

Président fondateur de BBA
BBA

Monsieur Georges P. Dick, ing.

Président-directeur général
Groupe RSW inc.

**Monsieur Wilfrid Morin, ing.,
M.Sc.A.**

Président-directeur général
Teknika HBA inc.

**Monsieur Roger Urquhart,
M. Ing., Ph D**

Directeur, Centre d'activité,
Montréal
Hatch Itée.

AGENTS RÉGIONAUX DE LIAISON

Abitibi-Témiscamingue

À combler

Centre du Québec

Monsieur Luc Vermette, ing.

Johnston-Vermette

Côte-Nord

Monsieur Denis Cadoret, ing.

AXOR Experts-Conseils inc.

Est du Québec

Monsieur Robert Fournier, ing.

Roche Itée, Groupe-conseil

Outaouais

Monsieur André Mathieu, ing.

CIMA+

Québec et les environs

Monsieur Éric Tremblay, ing.

GENIVAR

Saguenay / Lac St-Jean

Monsieur Richard Joly, ing.

BPR

REPRÉSENTANT DE LA RELÈVE FIDIC

Jean-Philippe Moreau, ing.

Chef de projet
BPR

Conseil consultatif

Fondée en 1974, l'AICQ puise la source de son savoir-faire au sein de son inestimable banque d'expérience : le Conseil consultatif. Formé des ex-présidents, les membres du Conseil consultatif sont appelés à jouer un rôle de conseillers stratégiques sur les grandes orientations de l'industrie et plus spécifiquement, certains membres sont consultés ponctuellement sur des dossiers relatifs à leur secteur d'expertise.

Paul T. Beauchemin, ing.	1974-1976
Marcel Sicard, ing.	1978-1979
Jean L. Roquet, ing.	1979-1980
Jean-Marc Lagacé, ing.	1980-1981
Gérald Ruel, ing.	1981-1982
Jean-Guy René, ing.	1982-1983
Claude A. Comtois, ing.	1983-1984
Claude F. Lefebvre, ing.	1984-1985
Lucien Dupuis, ing.	1985-1986
Bernard Poulin, ing.	1986-1987
François Lalande, ing.	1987-1988
Jean-Pierre Sauriol, ing.	1988-1989
Jean-H. Ouimet, ing.	1989-1990
Philippe Lefebvre, ing.	1990-1991
Bertrand R. Beaulieu, ing.	1991-1992
Claude Liboiron, ing.	1992-1993
Richard Royer, ing.	1993-1994
Kazimir Olechnowicz, ing.	1994-1995
Paul Lafleur, ing.	1995-1996
Pierre Patry, ing.	1996-1997
Luc Benoît, ing.	1997-1998
Pierre Shoiry, ing.	1998-1999
Jean-Pierre Sauriol, ing.	1999-2000
Normand Brousseau, ing.	2000-2001
Georges P. Dick, ing.	2001-2002
Jean-Robert Larouche, ing.	2002-2003
Réjean Berthiaume, ing.	2003-2004
Kazimir Olechnowicz, ing.	2004-2005
Claude Décary, ing.	2005-2006
Normand Brousseau, ing.	2006-2007

Note : MM. André Ducharme, ing. et Jean-Paul Dick, ing. ont oeuvré à titre de président du conseil de 1976 à 1977 et de 1977 à 1978.



Rapport financier annuel



Bilan.....	10
Évolution des actifs nets.....	10
Résultats	11
Notes afférentes.....	12

États financiers Au 31 mars 2008

Rapport des vérificateurs

Aux membres de l'Association des ingénieurs-conseils du Québec 15 mai 2008

Nous avons vérifié le bilan de l'Association des ingénieurs-conseils du Québec (l'« Association ») au 31 mars 2008 et les états des résultats et de l'évolution des actifs nets de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Association. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Association au 31 mars 2008 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables agréés

BILAN au 31 mars 2008

	2008	2007
	\$	\$
ACTIF		
Encaisse	105 395	29 532
Placements temporaires, portant intérêt à des taux variant de 4,0 % à 4,2 %	80 525	78 407
Comptes débiteurs (note 4)	337 859	284 111
Frais payés d'avance	12 563	9 822
	536 342	401 872
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	18 720	31 357
	555 062	433 229
PASSIF		
Comptes créditeurs	83 407	74 360
Revenus reportés (note 6)	8 100	6 750
	91 507	81 110
ACTIFS NETS		
Actifs nets investis en immobilisations corporelles	18 720	31 357
Actifs nets non affectés	444 835	320 762
	463 555	352 119
	555 062	433 229

Approuvé par le Conseil,



 ADMINISTRATEUR
 Yves Cadotte, ing., M.Sc.A., MBA
 Président du conseil



 ADMINISTRATEUR
 Rosaire Sauriol, ing.
 Trésorier
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008

	2008	2007
	\$	\$
Investis en immobilisations corporelles		
Non affectés	\$	Total
\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	31 357	320 762
	(12 637)	124 073
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	18 720	444 835
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	111 436	13 044
	463 555	352 119

RÉSULTATS au 31 mars 2008

	2008	2007
	\$	\$
PRODUITS		
Cotisations des membres	827 185	729 617
Cotisations des membres associés	15 075	13 425
Remises A.I.C.C. (AFIC)	(319 787)	(281 191)
	522 473	461 851
Déjeuners-causeries, colloques, assemblée annuelle et rencontres régionales	97 331	43 015
Activités de promotion de la profession	366 000	326 150
Projets spéciaux	3 000	13 256
Publications	78 068	17 904
Programme P.A.R.I. du C.N.R.C.	-	4 786
Ristournes	13 767	10 047
Intérêts	24 249	20 512
Divers	1 556	1 095
	1 106 444	898 616
CHARGES		
Salaires et charges sociales	363 410	338 293
Frais de bureau	23 371	25 767
Téléphone, messagerie et frais postaux	18 187	14 626
Loyer, taxes et permis	59 150	57 289
Frais juridiques, frais de vérification et de comptabilité	21 759	17 674
Frais de déplacement, d'assemblées et de représentation	24 160	27 636
Déjeuners-causeries, colloques, assemblée annuelle et rencontres régionales	77 083	37 523
Activités de promotion de la profession	295 625	268 334
Projets spéciaux	10 164	57 065
Publications	56 691	13 955
Programme P.A.R.I. du C.N.R.C.	-	86
Promotion, publicité et relations publiques	23 946	13 835
Amortissement des immobilisations corporelles	12 637	9 290
Créances douteuses (recouvrement)	(65)	375
Divers	8 890	3 824
	995 008	885 572
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES DE L'EXERCICE	111 436	13 044

1. CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association des ingénieurs-conseils du Québec (l'« Association »), constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif exempt des impôts sur les bénéficiaires. Son objectif consiste à sauvegarder et à promouvoir les intérêts de la profession d'ingénieur-conseil et de ses membres.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

ESTIMATIONS DE LA DIRECTION

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs comptabilisés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et des montants des produits et des charges comptabilisés durant l'exercice. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

CONSTATATION DES PRODUITS

L'Association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par l'Association. La comptabilisation à la date du règlement est utilisée. Les passifs financiers sont comptabilisés au coût.

- L'encaisse et les placements temporaires sont classés dans les « actifs financiers détenus à des fins de transaction ». Ils sont présentés à la juste valeur, et les gains et les pertes découlant de leur réévaluation à la fin de chaque période sont compris dans les résultats.
- Les comptes débiteurs sont classés dans les « prêts et créances ». Après leur constatation initiale à la juste valeur, ils sont évalués au coût après amortissement à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour l'Association, le coût amorti correspond généralement au coût en raison de leur échéance à court terme.
- Les comptes créditeurs sont classés dans les « autres passifs financiers ». Ils sont initialement évalués à la juste valeur, et les évaluations ultérieures sont faites au coût, déduction faite de l'amortissement, d'après la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour l'Association, cette valeur correspond au coût en raison de leur échéance à court terme.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Association a évalué la juste valeur de ses instruments financiers basée sur les taux d'intérêt actuels, la valeur de marché et le prix actuel d'instruments financiers assortis de conditions similaires.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé s'y rapportant.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode linéaire sur une période de trois ans.

3. MODIFICATIONS COMPTABLES

a) Exercice terminé le 31 mars 2008

Le 1^{er} avril 2007, l'Association a adopté les recommandations des chapitres suivants du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »).

Chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation »

Ce chapitre décrit les normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des instruments dérivés non financiers.

Ce chapitre exige que :

- i) tous les actifs financiers soient évalués à leur juste valeur, compte tenu de certaines exceptions comme les prêts et les placements lorsqu'ils sont classés comme détenus jusqu'à leur échéance;
- ii) tous les passifs financiers soient évalués à leur juste valeur lorsqu'il s'agit de dérivés ou lorsqu'ils sont classés comme détenus à des fins de transaction. Tous les autres passifs financiers sont évalués à leur valeur comptable;
- iii) tous les instruments financiers dérivés soient évalués à leur juste valeur, même lorsqu'ils sont des éléments constitutifs d'une relation de couverture.

L'effet de l'adoption de cette nouvelle norme n'a pas d'incidence significative sur les états financiers.

Chapitre 1506, « Modifications comptables »

Ce chapitre établit les critères de changement des méthodes comptables, ainsi que le traitement comptable et l'information à fournir relative aux changements de méthodes comptables, aux changements d'estimations comptables et aux corrections d'erreurs. Cette nouvelle norme n'a pas d'incidence sur les états financiers.

b) Modifications comptables futures

En décembre 2006 et en juin 2007, l'ICCA a publié les deux normes comptables suivantes : le chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », et le chapitre 3863, « Instruments financiers – présentation ». Ces nouvelles normes entreront en vigueur pour l'Association le 1^{er} avril 2008.

Chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », et

Chapitre 3863, « Instruments financiers – présentation »

Ces nouveaux chapitres remplacent le chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », dont les exigences en matière d'informations à fournir sont révisées et renforcées. Les exigences à l'égard du mode de présentation n'ont toutefois subi aucune modification. L'Association évalue actuellement l'incidence de ces nouvelles normes sur les états financiers.

4. COMPTES DÉBITEURS

	2008	2007
	\$	\$
Comptes clients	336 289	271 785
Intérêts courus	1 528	1 440
Taxes à la consommation	42	10 886
	337 859	284 111

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2008		2007	
	Coût	Amortissement	Montant	Montant
	\$	cumulé	net	net
		\$	\$	\$
Matériel informatique	98 319	85 549	12 770	18 473
Mobilier	97 189	91 239	5 950	12 884
	195 508	176 788	18 720	31 357

6. REVENUS REPORTÉS

Les revenus reportés représentent des cotisations perçues d'avance pour l'exercice 2009 ou des services perçus d'avance.

7. ENGAGEMENTS

Les paiements minimaux futurs que l'Association s'est engagée à verser au cours des prochains exercices en vertu de contrats de location-exploitation s'établissent comme suit :

	\$
2009	26 268
2010	1 644
2011	1 233

8. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

L'état des flux de trésorerie n'a pas été préparé, car, selon la direction, il n'aurait apporté aucun fait susceptible d'améliorer la compréhension des présents états financiers.



ÉVÉNEMENTS



Robert Lorange
Vice-président,
Groupe Entreprises –
Région du Québec



Dennis Mc Caughan
Directeur exécutif et
chef d'équipe,
Groupe entreprises
CIBC – Québec

31 MAI 2007

ASSEMBLÉE ANNUELLE 2006-2007

L'Assemblée annuelle s'est déroulée sous le thème « Le marché du génie-conseil : perspectives d'avenir... ici ...et à l'infini ! » et a été une occasion pour les membres d'entendre des conférenciers et de se rencontrer dans un climat favorable.

INVITÉS

Petit-déjeuner conférence avec M. Robert Lorange, Vice-président, CIBC Groupe Entreprise

et
M. Dennis McCaughan, Directeur exécutif et chef d'équipe CIBC Groupe Entreprise – Québec

79 participants



André Pratte
Éditorialiste en chef, La Presse

DÉJEUNER CONFÉRENCE

avec M. André Pratte,
Éditorialiste en chef, La Presse

103 participants

13 JUIN 2007

5 À 7 ESTIVAL AVEC THIERRY VANDAL

Cette rencontre fut une occasion pour les membres d'échanger dans un climat favorable avec l'un des plus grands donateurs d'ouvrage québécois, Hydro-Québec.

INVITÉ

M. Thierry Vandal, Président-directeur général
Hydro-Québec

81 participants

13 AOÛT 2007

TOURNOI DE GOLF DES PRÉSIDENTS

Le Tournoi de golf des présidents a permis d'amasser les fonds nécessaires à l'octroi de bourses au bénéfice de la relève en génie. Ainsi au cours de l'année, chacune des 11 facultés ou Écoles de génie accréditées du Québec ont remis au nom de l'AICQ des bourses à des étudiants méritoires.

INVITÉS

Présidents des firmes et clients

128 PARTICIPANTS



29 AOÛT 2007

RENCONTRE DE DÉMARRAGE

La rencontre de démarrage fut l'occasion pour les membres bénévoles de fixer les objectifs de l'année.

INVITÉS

Membres du Conseil d'administration et Présidents de comités

20 participants



Zaki Ghavitian, ing.
Président
Ordre des ingénieurs
du Québec

25 SEPTEMBRE 2007

PETIT-DÉJEUNER CAUSERIE

L'AICQ a tenu un petit-déjeuner causerie sur les positions de l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) relativement aux dossiers qui concernent les ingénieurs-conseils.

INVITÉ

M. Zaki Ghavitian, Président de l'OIQ

63 participants

17 JANVIER 2008

RENCONTRE SEMI-ANNUELLE

La rencontre semi-annuelle de l'AICQ fut l'occasion d'échanger sur les dossiers prioritaires de l'AICQ et enjeux de l'industrie.

INVITÉS

Administrateurs, agents régionaux de liaison et présidents de comités

30 participants



Joël Gauthier
Président-directeur général
Agence métropolitaine
de transport

10 NOVEMBRE 2007
5 À 7 CONFÉRENCE

L'AICQ a tenu un 5 à 7 sur les projets à venir et les perspectives de développement de l'Agence métropolitaine de transport (AMT).

INVITÉ

M. Joël Gauthier, Président-directeur général de l'AMT

62 participants

7 DÉCEMBRE (MONTRÉAL) ET
12 DÉCEMBRE (QUÉBEC) 2007
PETIT-DÉJEUNER CONFÉRENCE

À l'initiative du Comité Bâtiment :

Petit-déjeuner conférence sur les nouveaux modes de gestion de projets mis en place par la Corporation d'hébergement du Québec (CHQ).

INVITÉS

MM. Michel L. Lesage, Président-directeur général et Guy Paquin, Vice-président aux immobilisations de la CHQ

92 participants à Montréal et 66 participants à Québec



Michel L. Lesage,
Président-directeur
général
CHQ



ÉVÉNEMENTS



Régis Labeaume
Maire, Ville de Québec

29 JANVIER 2008

COCKTAIL DU NOUVEL AN

Le Cocktail du Nouvel An a été l'occasion de souligner, en compagnie des membres et clients, la nouvelle année et de marquer officiellement le lancement du Répertoire des membres 2008-2009.

INVITÉ

Sous la présidence d'honneur de M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec

155 participants

LES PETITS-DÉJEUNERS CONFÉRENCE DE FÉVRIER

7 FÉVRIER 2008

À l'initiative du Comité Affaires juridiques : L'AICQ a tenu un petit-déjeuner conférence sur l'allocation contractuelle des risques entre les ingénieurs, les architectes et leurs clients à l'ère moderne de la construction.

INVITÉ

M. Patrice Morin, Associé
Borden Ladner Gervais s.r.l., s.e.n.c.r.l.

68 participants



Patrice Morin,
avocat
Associé
Borden Ladner
Gervais s.r.l., s.e.n.c.r.l.

12 FÉVRIER 2008

À l'initiative du Comité Ressources Humaines et Formation : L'AICQ a tenu un petit-déjeuner conférence sur le marketing de la rémunération pour recruter les meilleurs candidats.

INVITÉS

M. Bertrand Lambert, Président
Matière Grise Ressources humaines

70 PARTICIPANTS



Bertrand Lambert
Président
Matière Grise
Ressources humaines



Élie Saheb
Vice-président
exécutif – Technologie
Hydro-Québec

20 FÉVRIER 2007

À l'initiative du Comité Télécommunications et Nouvelles technologies :

L'AICQ a tenu un petit-déjeuner conférence sur les principaux défis associés aux orientations des télécommunications et des technologies connexes à Hydro-Québec.

INVITÉ

M. Élie Saheb,
Vice-président exécutif –
Technologie Hydro-Québec

112 participants



ÉVÉNEMENTS

26 FÉVRIER 2008

COLLOQUE SUR LES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

L'AICQ en collaboration avec l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec (ACGRTQ) a tenu un colloque sur les infrastructures routières. Ce colloque fut l'occasion pour les membres de prendre connaissance des conclusions de la Commission d'enquête sur le viaduc de la Concorde en plus d'assister à de nombreuses conférences portant sur les risques de projet en matière de partenariats public-privé et sur les appels d'offres.

INVITÉ

Sous la présidence d'honneur de Me Pierre Marc Johnson

80 participants

17 MARS ET 5 MAI 2008

TOURNÉE PROVINCIALE DES PRÉSIDENTS

La Tournée provinciale des présidents fut l'occasion, en deux temps, pour le président du conseil d'administration et la p.-d.g. de discuter des enjeux de l'industrie et de mieux comprendre les besoins de ses membres.

INVITÉS

Présidents des firmes de 125 employés et plus
Délégués principaux des firmes de Québec

15 participants le 17 mars

18 participants le 5 mai

23 AVRIL 2008

PETIT-DÉJEUNER CONFÉRENCE

À l'initiative de Buscom, membre-associé :

L'AICQ a tenu un petit-déjeuner conférence sur les tendances technologiques en Bâtiment chez Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).

INVITÉ

M. Daniel Brown, Directeur,
Services Géomatiques – Direction
Générale des Biens Immobiliers TPSGC

42 participants



27 MARS 2008

GRANDS PRIX DU GÉNIE-CONSEIL QUÉBÉCOIS

La 6^e édition des Grands Prix du génie-conseil québécois s'est tenue sous le thème « LE GÉNIE, SOURCE D'AVENIR ». L'année 2008 aura été une année record au niveau de la participation au concours et de grande première à plusieurs égards.

L'AICQ a reçu 48 projets en période d'inscription, dont 43 projets ont été mis en candidature par la suite. Lors de la soirée de remise des prix Léonard, onze projets se sont distingués chacun dans leur catégorie, un projet s'est distingué dans la catégorie « Visionnaire » et un hommage a été rendu aux productrices d'aluminium pour leur contribution au développement du savoir-faire du génie-conseil québécois.

Dans le cadre des Grands Prix du génie-conseil québécois, une campagne de relations de presse a été orchestrée afin de faire connaître auprès des médias régionaux les projets primés au sein des différents secteurs d'activité.

380 participants

Aussi, lors de la soirée de remise des Grands Prix du génie-conseil québécois, monsieur Zaki Ghavitian, ing. Président de l'Ordre des ingénieurs du Québec a rendu un hommage particulier à madame Johanne Desrochers, Présidente-directrice générale de l'Association des ingénieurs-conseils du Québec, pour sa contribution exceptionnelle à la promotion du génie québécois. L'Ordre a souligné également que la contribution méritoire de Madame Desrochers est d'autant plus remarquable qu'elle n'est pas membre de la profession.

RAYONNEMENT PRÉSENCE PUBLIQUE

L'AICQ exerce tout au long de l'année un leadership au sein de l'industrie en participant au processus d'audiences publiques ou encore en émettant ses avis et recommandations aux principales instances concernées. De plus, sa présence dans les médias est détaillée dans la revue de presse 2007-2008.

GROUPES D'INTÉRÊTS



Comité Bâtiment

Pour les membres du Comité Bâtiment, l'année 2007-2008 sera particulièrement marquée par l'aboutissement de deux dossiers majeurs, soit celui de l'adoption d'un règlement obligeant les donneurs d'ouvrage publics à sélectionner les ingénieurs sur la base de la compétence et celui de la révision du barème des honoraires proposés par l'AICQ.

Promotion de la sélection basée sur la compétence

L'entrée en vigueur, attendue prochainement, de la réglementation sur les contrats de services des organismes publics, découlant de l'application de la Loi 17 – Loi sur les contrats des organismes publics, représente un tournant pour les firmes de génie-conseil du Québec, et ce, particulièrement pour les firmes spécialisées dans le secteur du bâtiment. Le règlement établirait dorénavant l'obligation d'avoir recours, pour la sélection des firmes d'ingénieurs ou des bureaux d'architectes, à un mode de sélection basée uniquement sur la démonstration des compétences pour la réalisation du projet, suivie d'une négociation d'honoraires basés sur le décret.

Après avoir réussi à convaincre, un à un, des clients majeurs tels que la Société immobilière du Québec (SIQ), l'Agence métropolitaine de transport (AMT) ou Hydro-Québec de la pertinence d'avoir recours au mode de sélection basé sur la compétence, le comité se réjouit de la mise en vigueur de ce règlement qui étendra ce mode de sélection à l'ensemble des ministères et organismes publics.

Révision du barème des honoraires de l'AICQ

Les membres du Comité Bâtiment de l'AICQ ont contribué à l'élaboration du nouveau barème des honoraires de l'AICQ qui devrait paraître sous peu. Le travail réalisé dans le cadre de la révision du barème devrait être très utile dans les discussions à venir avec le Conseil du trésor en ce qui concerne la révision attendue du décret 1235-87.

Rencontres avec les principaux donneurs d'ouvrage

Les membres du comité ont également maintenu les liens privilégiés avec certains donneurs d'ouvrage. Une rencontre a eu lieu avec monsieur Guy Paquin, ing., Vice-président aux immobilisations de la Corporation d'hébergement du Québec (CHQ), avec qui le comité a échangé au sujet de la nouvelle approche de gestion de projet de la CHQ et sur les documents contractuels. À l'initiative du comité, des petits-déjeuners causerie ont également eu lieu à Montréal et à Québec avec comme invité monsieur Michel L. Lesage, Président-directeur général de la CHQ.

Le comité a également rencontré le Directeur des Affaires juridiques de la SIQ pour discuter des conséquences de certaines clauses contractuelles sur les parties. Enfin, le comité a participé à des rencontres avec des représentants de la Direction de Travaux publics et Services gouvernement au Canada (TPSGC) et de l'Université Concordia.

Réalisation de projets en PPP

Au cours de la dernière année, les membres du Comité Bâtiment ont eu l'occasion de discuter à maintes reprises des impacts de la réalisation de projets majeurs en mode de partenariats public-privé (PPP). Le comité a été très actif au niveau des diverses interventions de l'AICQ à ce sujet auprès des instances concernées.

Enfin, je tiens à remercier tous les membres actifs du Comité Bâtiment qui ont permis par leurs expertises et leur engagement d'influencer les orientations de notre industrie.

Frédéric Sauriol, ing.

Président du comité
Dessau inc.

PRÉSIDENT

Frédéric Sauriol, ing.

Dessau inc.

ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ

Michel St-Jean, ing.

Pasquin St-Jean et Associés

MEMBRES

Réjean Berthiaume, ing.

Pageau Morel et associés inc.

Hélène Brisebois, ing.

Saia, Deslauriers, Kadanoff,
Leconte, Brisebois, Blais et
Associés inc.

Claude Décary, ing.

Bouthillette Parizeau &
associés inc.

Michel Deslauriers, ing.

BPR

Daniel Fillion, ing.

CIMA+

Gilles Gauthier, ing.

SNC-Lavalin Pharma inc.

Camil Girard, ing.

Roche Itée, Groupe-conseil

Ziad Hanna, ing., M.Sc.A.

Tecsubit inc.

Marc Julien, ing.

Les Consultants LBCE inc.

Jocelyn Landreville, ing.

AXOR Experts-Conseils Inc.

Serge Perras, architecte

ABCP Architecture - Urbanisme

Gilles Picard, ing.

MLC Associés inc.

Pierre Racicot, ing.

GENIVAR

Daniel Samson, ing.

BPR

François N. Tadros, ing.

Groupe Stavibel inc.

Marc Tremblay, ing.

Teknika HBA inc.

GROUPES D'INTÉRÊTS

PRÉSIDENT

Claude Lafrance, ing.

Groupe RSW inc.

ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ

Steeve Fiset, ing.

BBA

MEMBRES

Benoit Auclair, ing.

Les Consultants LBCD inc.

André Boudreault, ing.

GENIVAR

Richard Breault, ing.

Le Groupe S.M. International inc.

Marie Chiasson, ing.

BBA

Sylvain Corneau, ing.

Roche Itée, Groupe-conseil

Michel Dubeau, ing.

Dessau inc.

Jacques Grenier, ing., M.Ing.

AXOR Experts-Conseils Inc.

Benoit Lavallée, ing.

BPR

Jean Lavigne, ing.

Teknika-HBA

Michel Lebeau, ing.

CIMA+

Suzanne Leblanc, ing.

SNC-Lavalin inc.

Jean-François Mercier, ing.

Tecsult inc.

Simon Rousseau, ing.

RD Ingénierie

Denis Roy, ing.

Cegertec experts-conseils inc.

Gaétan Turgeon, CRIA

Doucet & Associés Conseils
(Québec) Itée

Luc Vermette, ing.

Johnston-Vermette

Comité Énergie

Le Comité Énergie a comme par le passé été très actif. Il compte maintenant dix huit firmes de génie-conseil, soit deux de plus que l'année dernière. Les représentants de ces membres ont été nombreux et assidus aux différentes réunions du comité et ont favorisé un échange constructif tout au long de l'année.

Entente AICQ-HQ

L'année 2007-2008 a été dominée par la mise en application de l'entente sur la rémunération AICQ-HQ. Bien que cette entente soit en vigueur depuis l'été 2006, sa mise en application a fait ressortir plusieurs lacunes qui ont dû être traitées et améliorées pour rendre cette entente plus acceptable aux membres de l'AICQ.

Le comité a travaillé en collaboration avec Hydro-Québec pour définir des procédures plus simples et plus rapides pour la classification du personnel des firmes partenaires dans des mandats d'ingénierie avec Hydro-Québec.

L'activité grandissante dans le domaine de l'ingénierie a mis une pression importante sur l'évolution salariale du personnel des différentes firmes de génie. Toujours dans le contexte du comité conjoint, le comité a entrepris des discussions avec Hydro-Québec sur la façon d'ajuster annuellement la tarification prévue dans l'entente, dans le but d'assurer une rémunération plus équitable et mieux adaptée aux conditions du marché.

Enjeux à venir

Le comité s'est donné comme mission d'intervenir de façon significative dans les grands enjeux de notre industrie qui touchent le secteur de l'énergie. Comme dans le cadre du projet Eastmain 1A - Rupert, le comité a l'intention d'être présent dans le processus d'audiences et d'obtention des permis sur le projet hydroélectrique de La Romaine.

Claude Lafrance, ing.

Président du comité
Groupe RSW inc.



Comité Environnement

Créé en décembre 2007, le Comité Environnement de l'AICQ a tenu trois réunions régulières depuis sa formation afin de préparer son plan d'action et de former ses sous-comités. Les sous-comités ont tissé des liens avec les autres Comités de l'AICQ notamment Énergie, Transports et Municipal.

Rémunération Hydro-Québec

Le dossier de la rémunération des ingénieurs est une priorité et un des principaux éléments fondateurs du Comité Environnement. En effet, le comité souhaite, par ses travaux et démarches, faire reconnaître les activités des professionnels en environnement auprès d'Hydro-Québec, au même titre que les activités menées en ingénierie. Cette reconnaissance mènerait ultimement à l'obtention d'une rémunération équivalente à celle des collègues des autres disciplines.

Étant un dossier stratégique, le Comité Environnement a établi un lien privilégié avec le Comité Énergie afin de définir une stratégie commune.

Approvisionnement au ministère des Transports

L'approche de recrutement des firmes spécialisées en environnement auprès du MTQ doit être revue. Basé sur l'approche à deux enveloppes, le comité désire faire reconnaître le principe de recrutement sur la base des compétences seulement.

Par conséquent, un lien a été établi avec le Comité Transport afin d'élaborer une stratégie commune et de se joindre au comité de liaison AICQ-MTQ pour défendre notre position auprès du MTQ.

Une analyse sera faite également pour profiter des nouveaux mécanismes d'appels d'offres pour les ministères afin de démontrer et de faire accepter au MTQ l'utilisation de l'approche sur la base des compétences.

Comité liaison AICQ – MDDEP

L'AICQ est souvent appelée à se prononcer sur différents règlements. L'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement et la conception des équipements de traitement des résidences isolées en sont des cas. Afin de concilier nos positions, un lien sera établi avec le Comité Municipal lors de nos prises de position.

Le Comité Environnement verra à établir un lien avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs afin d'anticiper leurs chantiers législatifs ou réglementaires et ainsi pouvoir contribuer à leurs mises en œuvre.

Commission parlementaire sur la gestion des matières résiduelles

Plusieurs firmes du comité ont déposé un mémoire individuellement, faute de temps pour préparer un mémoire commun pour l'industrie du génie-conseil. Une attention sera apportée à l'avenir pour s'assurer de positionner notre industrie lors de commissions touchant le développement de nos marchés.

Participation aux réunions du comité

L'intérêt des membres est soutenu tant au sein de notre comité qu'au sein des sous-comités. Je tiens donc à remercier chacun des membres du comité pour leur assiduité et leur excellent travail.

Guy Fouquet, ing., M.Ing.

Président du comité
Le Groupe S.M. International inc.

PRÉSIDENT

Guy Fouquet, ing., M.Ing.
Le Groupe S.M. International inc.

ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ Normand Brousseau, ing.

Teknika HBA inc.

MEMBRES

Jacques Benoît, M.Sc.
SNC-Lavalin inc.

Pierre Bertrand, géographe, M.Sc.
Teknika-HBA inc.

Paul Boissonneault, M.Sc.
Solmers

Jean Boudreault, ing.
GENIVAR

Marc-André Desjardins, ing., Ph.D.
Axor Experts-Conseils inc.

Jean Gauthier, ing.
BPR

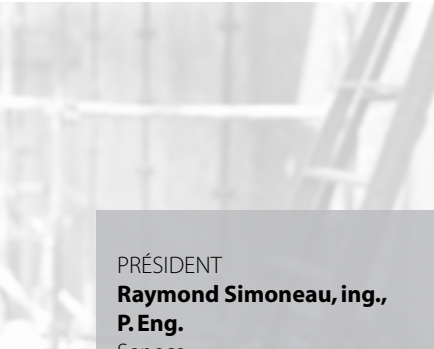
André Lauzon, M.Sc.
Tecsult inc.

Jean-Luc Paul, ing.
Dessau inc.

André Vachon, bio., M.Sc.
Roche Itée, Groupe-conseil

Claude Vézina
Roche Itée, Groupe-conseil

GROUPES D'INTÉRÊTS



Comité Industrie

PRÉSIDENT

**Raymond Simoneau, ing.,
P. Eng.**

Seneca

ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ

Luc Vermette, ing.

Johnston-Vermette

MEMBRES

Jean-Noël Côté, ing., B.Sc.A.

Les Consultants LBCD inc.

Claude Hamel, ing.

IMS Experts-Conseils inc.

Benoit Hotte, ing.

SGS X-Per-X inc.

Patrice Langlois, ing.

Tecult inc.

Stéphane Lavoie, ing.

Dessau inc.

Joseph Masella, ing.

KSH Solutions inc.

Pierre Mathieu, ing.

BPR - Bechtel

Annie McNeil, ing.

Hatch Ltée

Guy Noiseux, ing.

Sandwell EPC Inc.

Yvon Tremblay, ing.

Cegertec experts-conseils inc.

Le Comité Industrie s'intéresse tout particulièrement à des questions relatives à la pratique du génie-conseil en milieu industriel. Ce comité regroupe des représentants de 15 firmes de génie-conseil œuvrant dans les secteurs industriels au Québec et ailleurs dans le monde.

Le Comité Industrie, une nouvelle équipe

Au cours de l'année 2007-2008, l'équipe a fait peau neuve. Certaines firmes ont quitté le comité et d'autres se sont jointes, dont Roche, IMS, Genivar et Dessau. L'arrivée de cette importante relève au sein du comité est le fruit des efforts de recrutement de la part des membres du comité.

Assurance responsabilité professionnelle pour le personnel en location

La question de la responsabilité professionnelle des ingénieurs en location dans certaines sociétés opérantes a été soulevée au comité. L'enjeu était de déterminer si les ingénieurs qui travaillent en pratique privée, par l'entremise d'une agence de placement de personnel, étaient assurés pour la responsabilité professionnelle des ingénieurs, et ce, dans toutes les activités d'ingénierie.

Le comité a consulté un spécialiste en assurance, M. Barry, de Claude Barry R.C. Professionnelle inc., et a pu établir que le programme d'assurance collective de l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) ne s'applique pas dans le cas de la pratique de location de personnel en milieu industriel. En conséquence, les ingénieurs en location auprès d'entreprises opérantes doivent se munir d'une couverture d'assurance professionnelle puisqu'il s'agit d'un cas de pratique privée.

Le comité a constaté que le milieu industriel est parfois mal informé des risques associés à la pratique privée de l'ingénierie sans couverture d'assurance. Par le biais de la revue Plan, diffusée à plus de 54 000 ingénieurs, le comité évalue avec l'OIQ la possibilité d'y faire paraître un article qui mettra en garde les ingénieurs relativement à l'assurance responsabilité professionnelle dans le cas d'ingénieurs placés par une agence.

Vérification des documents d'ingénierie

Le dossier de vérification des documents d'ingénierie a mobilisé la plus grande partie des énergies du comité. Ce dossier revêt d'autant plus d'importance qu'il affecte considérablement les pratiques professionnelles en milieu industriel. À cet égard, M. Pierre Mathieu a participé au comité d'étude mis sur pied pour émettre des recommandations en vue de revoir en profondeur les bonnes pratiques en matière de vérification de documents d'ingénierie. Ainsi, M. Mathieu a conseillé le comité d'étude de façon à ce que les contraintes opérationnelles, propres à la pratique du génie en milieu industriel, soient prises en compte. Le comité conclut que les ingénieurs devront être rigoureux surtout dans le cas de projets qui comprennent de nombreuses révisions.

Enfin, une fois le guide pratique pour la vérification des documents publié, le comité invitera les clients à participer à une table de concertation.

Raymond Simoneau, ing., P. Eng.

Président du comité

Seneca

Comité Municipal



Pour l'année 2007-2008, treize firmes de génie-conseil étaient représentées sur le comité du Groupe d'intérêt Municipal. Dans le plan d'action 2007-2008, le Comité Municipal de l'AICQ a identifié quatre axes d'intervention :

Modifications au barème des honoraires

Les membres du Comité Municipal ont grandement contribué à la réalisation du nouveau barème des honoraires de l'AICQ qui sera publié au cours de l'année 2008. Ce nouveau barème propose de nombreux changements dont notamment une nouvelle liste des services spéciaux exclus des tables de pourcentage, de nouveaux taux horaires fixes suggérés pour les honoraires ainsi que des tables de pourcentage revues.

Loi sur la qualité de l'environnement / MDDEP/ Obtention des certificats d'autorisation

Suite à l'adoption, en prépublication le 18 décembre 2006, du projet de règlement concernant l'application de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement, certaines municipalités ont demandé que des aménagements y soient apportés. Les modifications proposées ont depuis fait l'objet de discussions et le nouveau règlement pourrait être adopté sous peu. Ce règlement permettrait de simplifier les procédures tout en respectant les priorités environnementales du gouvernement et de la société québécoise.

Ce règlement représente pour les firmes d'ingénieurs-conseils une opportunité d'offrir leurs services intégrés en environnement et en ingénierie en amont des autorisations des projets. En ce qui concerne les municipalités, ce règlement leur permettra de planifier (sur une période quinquennale) les travaux en intégrant les éléments sensibles au niveau environnemental et ce, avant même la phase de l'élaboration des plans et devis. Ce règlement amènerait une modification en profondeur des façons de faire, autant pour la vision du développement des municipalités que pour la réalisation des plans et devis qui seraient développés avec une vision globale des exigences environnementales requises.

Sur ce dossier, le Conseil d'administration de l'AICQ a appuyé le projet de règlement à la demande du comité qui lui a transmis ses recommandations. Enfin, les membres du comité ont également initié et organisé une rencontre avec le MDDEP, l'AIMQ et l'OIQ en vue de réaliser un Guide d'interprétation du nouveau règlement afin de faciliter sa mise en oeuvre.

Programme permanent de réhabilitation du réseau routier municipal

Le réseau routier municipal est le grand oublié des programmes du plan d'infrastructure avec 3,15 G\$ alloués sur plusieurs années pour la réhabilitation des infrastructures municipales. Le Comité Municipal a mis en oeuvre un plan d'action afin de sensibiliser le milieu à cette situation. Des rencontres ont été réalisées avec la Coalition pour le renouvellement des infrastructures et l'Union des municipalités du Québec. Une rencontre devrait avoir lieu sous peu avec la Fédération québécoise des municipalités.

Mode de sélection des firmes de génie-conseil dans le domaine municipal

Des changements réglementaires à la Loi 17 sur les contrats des organismes publics sont attendus d'ici peu. Ce projet de règlement obligerait les organismes publics à faire la sélection des services d'ingénierie et d'architecture sur la base de la compétence. Malgré que ce règlement ne concerne pas le domaine municipal, le comité souhaite que celui-ci permettra de faire progresser le dossier de la Loi 106, relative au mode de sélection des firmes de génie-conseil dans le domaine municipal.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les membres du comité pour leur excellente participation et leur contribution à l'avancement des divers dossiers d'intérêt pour le secteur.

Martin Lapointe, ing.
Président du comité
Roche Itée, Groupe-conseil

PRÉSIDENT
Martin Lapointe, ing.
Roche Itée, Groupe-conseil

ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ
Michel Lalonde, ing.
Le Groupe Séguin ingénierie

MEMBRES
Claude Chagnon, ing.
MLC Associés inc.

Serge Corriveau, ing.
GENIVAR

Denis Courchesne, ing., M.Sc.A.
AXOR Experts-Conseils Inc.

Marc Couture, ing.
BPR

Bruno Crispin, ing.
Dessau inc.

Alain Dulude, ing.
Le Groupe S.M. International inc.

André Francoeur, ing.
CIMA+

Michel N. Houle, ing.
Teknika HBA inc.

François Laperrière, ing.
Cegertec experts-conseils inc.

Patrice Mathieu, ing.
Tecsult inc.

Jocelyn Michaud, ing.
Teknika HBA inc.

Jacques Trottier, ing.
SNC-Lavalin International

GROUPES D'INTÉRÊTS

Comité Télécommu- nications et Nouvelles technologies



PRÉSIDENT

Jean Charles Lemieux, ing., MBA
SNC-Lavalin inc.

ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ

Rosaire Sauriol, ing.
Dessau inc.

MEMBRES

Louise Desbiens, ing.
Roche Itée, Groupe-conseil

André Desjardins, ing.
CIMA+

Michel Famery, ing., P. Eng.
Dessau inc.

Ciro Martoni, ing., M. Ing.
GENIVAR

Michel Savard, ing.
Tecsult inc.

Jean-Guy Tremblay, ing.
BPR

Gaétan Turgeon, CRIA
Doucet & Associés Conseils
(Québec) Itée

Daniel Y. Zann, ing.
DTI Télécom Inc.

Au cours de l'année 2007-2008, le Comité Télécommunications et Nouvelles technologies a déployé diverses activités relativement aux axes d'intervention déterminés par le Conseil d'administration.

Ainsi à l'initiative du comité, l'AICQ a reçu, en février dernier, monsieur Élie Saheb, Vice-président exécutif – Technologie de Hydro-Québec dans le cadre d'un petit-déjeuner conférence où il est venu présenter les orientations stratégiques des télécommunications de la Société d'État. L'activité a été fort appréciée par les 112 participants présents pour l'occasion.

De plus, en décembre 2007, le comité a rencontré la Direction générale des réseaux de télécommunications (DGRT) du gouvernement du Québec. Cette réunion a permis, dans un premier temps, de faire connaissance avec le nouveau directeur général, monsieur Guy Chouinard. Dans un second temps, cette rencontre a permis aux membres du comité de prendre connaissance des orientations et des perspectives de développement de cet organisme ainsi que de ses principaux besoins. Enfin, à cette occasion, la DGRT a confirmé sa volonté de collaborer avec les ingénieurs-conseils.

Parmi les dossiers majeurs traités en 2007 et 2008, soulignons l'application de l'entente avec Hydro-Québec, le nouveau barème d'honoraires et le projet de révision du décret 1235-87, ainsi que les implications de la révision des règles et procédures de vérification des documents d'ingénierie.

De plus, le comité a tenu une de ses réunions au Département de Génie électrique à l'École Polytechnique et une autre chez CISCO, un important fournisseur d'accès Internet. Ces rencontres ont donné l'occasion au comité de présenter l'Association et ses membres et d'échanger avec d'autres intervenants de l'industrie.

Au total, le comité a tenu cinq réunions, incluant la rencontre avec la DGRT à Québec et une conférence téléphonique, avec une participation moyenne de cinq membres. Enfin, le comité a aussi été bien représenté lors des événements et réunions organisés par l'AICQ. À titre de président du comité, je remercie mes collègues de leur participation ainsi que l'équipe permanente de l'AICQ pour son appui indéfectible.

Jean C. Lemieux, ing.

Président du comité
SNC-Lavalin



Comité Transport

Le Comité Transport a tenu sept réunions régulières et deux rencontres avec le comité conjoint AICQ-MTQ, les 25 octobre et 31 janvier dernier. Outre, les principales actions du comité réalisées en fonction des objectifs révisés en décembre 2007, le Comité Transport a, dans la foulée de la Commission Johnson, participé activement à des discussions avec le Sous-ministre du ministère des Transports, Denis Jean, ainsi qu'avec les responsables du projet de l'Agence des ponts. Je tiens à remercier tous les membres du comité pour leur importante contribution à ces réalisations.

Soutenir une sélection basée sur la compétence et une rémunération équitable

En prévision de la réalisation de guides, le Ministère a invité l'AICQ à participer à deux groupes de travail auxquels des membres du Comité Transport ont participé. L'un des groupes portait sur l'application du barème d'honoraires selon le décret 1235 et l'autre, portait sur la gestion des contrats de services professionnels pour lequel une deuxième phase devrait être lancée prochainement en vue de réviser les devis techniques en conception et surveillance.

Parallèlement, en collaboration avec les Comités Municipal et Bâtiment, les membres du Comité Transport ont participé à la révision du décret 1235-87 et du barème d'honoraires de l'AICQ en vue d'une présentation au conseil du Trésor. Une version complète a été finalisée en décembre 2007.

Contribuer à atteindre la mission de l'AICQ en collaborant au développement d'un environnement favorable pour la réalisation de projets stratégiques

En août 2007, un an après la mise sur pied du Programme de préqualification en chaussée et en structure du Ministère, les membres du comité ont été invités à commenter celui-ci afin d'y apporter des améliorations.

Depuis janvier 2008, certaines directions territoriales du Ministère ont procédé à l'évaluation des firmes de génie-conseil. Lors des rencontres du comité conjoint, AICQ-MTQ, le Comité Transport a fait valoir l'importance,

de faire un bilan sur ces rencontres, afin d'améliorer et d'uniformiser la démarche d'évaluation des firmes. De plus, les rencontres du comité conjoint ont permis de faire le point sur plusieurs dossiers dont celui; de la Loi 17 sur les contrats des organismes publics; de l'évaluation de rendement des fournisseurs; du programme de qualification des firmes en régions; de l'impact de la Commission Johnson et de l'opinion de l'AICQ sur l'Agence des ponts.

En ce qui concerne le document d'évaluation des firmes pour la discipline des ponts, le comité considère, de façon générale, que le processus est louable, mais que plusieurs difficultés demeurent au niveau de l'application de certains critères. Le comité prévoit faire un bilan après cette première année d'application.

Hormis ces dossiers, le comité a également organisé une conférence avec le président de l'Agence métropolitaine de transport afin de prendre connaissance de la nouvelle orientation d'octroi de mandat de services professionnels basé sur la compétence.

Différencier et valoriser le rôle du génie-conseil québécois et en assurer la promotion auprès des diverses clientèles

Le Comité Transport, en collaboration avec le Comité Ressources humaines et Formation, ont réuni de jeunes ingénieurs afin de mieux comprendre leurs intérêts à choisir la profession. Les informations qui découlent de cette rencontre serviront ultérieurement à l'élaboration d'un plan d'action pour promouvoir la profession auprès des jeunes. Le Ministère est également intéressé par cette démarche. Enfin, des membres du comité ont également fait un suivi concernant le projet Héritage du MTQ, visant à développer un programme de formation sur la mise en œuvre des travaux routiers, à la demande de ce dernier.

Hubert Dubois, ing.

Président de comité
Le Groupe Séguin ingénierie inc.

PRÉSIDENT

Hubert Dubois, ing.

Le Groupe Séguin ingénierie

ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ

Mario W. Martel, CA

Roche Itée, Groupe-conseil

MEMBRES

Pierre Asselin, ing.

Tecsult inc.

Normand Brousseau, ing.

Teknika HBA inc.

James Byrns, ing.

Tecsult inc.

Claude Chagnon, ing.

MLC Associés inc.

Martin Choinière, ing.

Roche Itée, Groupe-conseil

Luc Crépeault, ing.

BPR

Pierre-André Dugas, ing.

GENIVAR

Amin Khouday, ing.

SNC-Lavalin inc.

Pierre Labbé, ing.

Les Consultants LBCCD inc.

Gérard Laganière, ing.

Le Groupe S.M. International inc.

François Lussier, ing.

AXOR Experts-Conseils Inc.

Jean Mastropietro, ing.

Dessau inc.

Marc Morais, ing.

Roche Itée, Groupe-conseil

Wilfrid Morin, ing., M.Sc.A.

Teknika HBA inc.

François Plourde, ing.

CIMA+

Pierre Seutin, ing.

BPR

Martin Taillon, ing.

Cegertec experts-conseils inc.

Comité Affaires juridiques

PRÉSIDENT

Louis-Martin Richer, avocat
GENIVAR

MEMBRES

Luc Bélanger, avocat
Dessau inc.

Normand Girard, avocat
BBA

Patrice Morin, avocat
Borden Ladner Gervais

Diane Plante, avocate
Roche Itée, Groupe-conseil

Félix Turgeon, avocat
SNC-Lavalin inc.

En qualité de président du Comité Affaires juridiques, je tiens à remercier les membres du comité qui, au cours de l'année 2007-2008, ont participé aux rencontres et contribué à l'avancement d'importants dossiers pour l'industrie du génie-conseil.

Vérification de documents d'ingénierie

Depuis maintenant trois ans, le dossier de la responsabilité de l'ingénieur-conseil lors de la vérification ou l'approbation de documents d'ingénierie réalisés par un autre ingénieur a suscité beaucoup d'intérêt au sein du comité. Cette année, ce dossier a considérablement avancé. L'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) a accepté la proposition de l'AICQ de former conjointement un comité d'étude, en collaboration avec des ingénieurs de clients, pour étudier la pratique existante en matière d'approbation des dessins d'ouvrages.

En 2007, ce comité présentait un projet de rapport duquel devait résulter des lignes directrices précises sur les étapes d'une vérification d'un document d'ingénierie. Ces lignes directrices de l'OIQ devraient être publiées à l'automne 2008.

Promotion des contrats équitables

Dans la pratique du génie-conseil, on retrouve régulièrement des contrats de donneurs d'ouvrage où les responsabilités des professionnels sont mal définies. On retrouve également des clauses qui peuvent s'avérer onéreuses.

Afin de sensibiliser les membres de l'AICQ à ce problème, le Comité Affaires juridiques a organisé un petit déjeuner-causerie sur le thème de l'allocation contractuelle des risques entre ingénieurs, architectes et leurs clients. Le conférencier, Me Patrice Morin, associé chez Borden Ladner Gervais a attiré près de 70 participants.

Par ailleurs, en collaboration avec le Comité Bâtiment, le Comité Affaires juridiques a participé à une rencontre avec le contentieux de la CHQ afin de discuter du contrat type de cet organisme.

Publication d'articles dans l'Info-Conseil

Trois articles du Comité Affaires juridiques ont été publiés dans le bulletin Info-Conseil sur :

- le projet de Loi C-45 criminalisant la négligence en matière de santé-sécurité au travail;
- la collaboration contractuelle entre firmes d'ingénierie et;
- l'utilisation d'information privilégiée dans le cadre de transactions boursières.

Maintenir une veille juridique sur des sujets d'intérêt commun aux membres

Un des rôles importants du comité est d'appuyer et conseiller l'AICQ sur divers dossiers ad hoc qui nécessitent des avis juridiques. Au cours de l'année, le comité a, entre autres, participé aux discussions sur le projet de réglementation sur les contrats publics. Il a également été invité à commenter les documents contractuels de la SIQ.

Louis-Martin Richer, avocat

Président du comité
GENIVAR



Comité Communications- Marketing

Le Comité Communications-Marketing s'était encore une fois fixé plusieurs objectifs visant à soutenir la permanence de l'AICQ et les autres comités dans la valorisation et la promotion du génie-conseil québécois auprès des diverses clientèles.

Les sujets chauds et les préoccupations de notre industrie amènent, depuis quelques années, les responsables des communications et du marketing à jouer un rôle de plus en plus important au sein des firmes mais également dans l'ensemble de l'industrie.

Les activités de communication sont indissociables de celles effectuées dans le cadre du développement des affaires des firmes ou du rehaussement de la notoriété d'une profession pour s'assurer d'intégrer les messages et ainsi obtenir un plus grand impact.

Or, qu'il s'agisse de la question de la rareté de main-d'œuvre qualifiée, du rôle de l'ingénieur-conseil en amont des projets, de la sélection basée sur la compétence, de l'intégration des exigences du développement durable dans les projets, les membres sont bien au fait des enjeux de notre industrie. Aussi, ils demeurent constamment à l'affût des bonnes idées pour bien « vendre » la profession et l'industrie.

Au cours de la dernière année, les membres du comité ont investi leurs efforts pour :

- Rééditer le manuel de visibilité et conseiller la permanence sur la stratégie de diffusion;
- Contribuer à la promotion de la profession auprès de la relève (avec le Comité Transport et le Comité Ressources humaines) – en collaborant à la production d'un plan d'action pour attirer la relève en

ingénierie-conseil. Les membres ont par la suite formé un sous-comité pour entamer la production d'un outil de communication, soit une présentation (Power-Point) qui pourra éventuellement servir à toutes les firmes pour faciliter la promotion et la valorisation de notre industrie (lors de conférences ou Salons carrière);

- Débuter une étude de faisabilité (programme préliminaire, partenariats, logistique, promotion, etc.) pour la réalisation d'une activité de rayonnement grand public avec la « Journée des Chantiers ». Ce projet sera poursuivi au cours de la prochaine année en collaboration avec les autres comités comme celui des Ressources humaines.

Le comité, dynamique et volontaire, a tenu des réunions aux 6 semaines, auxquelles la grande majorité des membres ont participé.

Je tiens donc à remercier sincèrement et chaleureusement tous ceux et celles qui participent activement aux rencontres et qui, malgré leur charge de travail, prennent le temps de venir échanger leurs idées et faire part de leurs commentaires avisés pour la valorisation de notre industrie.

France Deland

Présidente du comité
Pageau Morel et associés inc.

PRÉSIDENTE

France Deland
Pageau Morel et associés inc.

MEMBRES

Marie-Claude A.-Dubé
Roche ltée, Groupe-conseil

Mélanie Fournier
Roche ltée, Groupe-conseil

Geneviève Lachance, ing.
Bouthillette Parizeau
& associés inc.

Emmanuelle Landry
Teknika HBA inc.

Lyne Lefebvre
Tecsult inc.

Dominique Morval
SNC-Lavalin inc.

Chantal Pouliot
BBA

Katia Reyburn
Dessau inc.

Céline Ricard
CIMA+



Comité Informatique

PRÉSIDENT

Paul Bernier, ing.
BPR

MEMBRES

Serge Blais
Groupe RSW inc.

Jovany Cordiano
Roche ltée, Groupe-conseil

Alain Duquette
Teknika HBA inc.

Éric Guérard
AXOR Experts-Conseils Inc.

Réjean Lessard
GENIVAR

Michel Bienvenu
Dessau inc.

Stan L. Porowski, ing.
KSH Solutions inc.

Normand Richard, ing.
Pageau Morel et associés inc.

Stéphane Roux
Tecsult inc.

Vinh Truong, B.Sc.
Hatch Ltée

En 2007-2008, le Comité Informatique de l'AICQ a poursuivi sur sa lancée concernant les sujets qui interpellent les membres dont ceux de la signature numérique, de la norme de dessin CDAO-AICQ ou l'enquête sur les coûts en technologies de l'information au sein des firmes.

Signature numérique

Depuis quelques années, le dossier de la signature numérique est une préoccupation du comité. La firme Teknika-HBA, le leader en matière de signature numérique, a fait apporter quelques améliorations aux fonctions du produit qui avaient présenté des problèmes. Le logiciel Consigno qui supporte la signature numérique, développé par Notarius, est maintenant plus stable et les irritants identifiés ont été éliminés.

Aujourd'hui, des membres du comité réalisent un projet pilote en vue d'implanter la signature numérique au sein de leur firme. Les membres du comité partagent leur expérience et suivent l'évolution du dossier de près.

Enquête sur les coûts des TI

Une enquête sur les coûts associés aux technologies de l'information fut lancée en décembre dernier et seize firmes ont répondu à celle-ci (quatre firmes de plus que lors de la dernière enquête produite en 2005). L'analyse des résultats est en cours et les firmes qui ont participé à cette enquête pourront bientôt bénéficier de l'analyse des résultats. Cette démarche permet aux firmes de réaliser du balisage afin de se comparer entre elles ou de comparer l'évolution de leurs coûts en technologies de l'information sur une période donnée en utilisant le gabarit développé par le comité.

Normes de dessin AICQ 2008

Une mise à niveau de la norme de dessin assistée par ordinateur CDAO-2002 de l'AICQ a été entreprise il y a déjà quelques mois. Un comité d'étude coordonné par le Comité Informatique a recommandé des changements qui clarifient l'utilisation de la norme. Ainsi, le lexique de certaines disciplines a été ajusté en fonction des nouvelles terminologies et un lexique en anglais a été intégré à celle-ci. Les changements sont maintenant terminés et la norme sera diffusée à l'été 2008.

Plan de réflexion sur divers sujets de l'heure en TI

Enfin, par l'entremise du bulletin Info-Conseil, les membres du comité ont fait part de leurs réflexions sur divers sujets de l'heure en technologies de l'information (gestion documentaire, numérisation, gestion efficace des courriels, continuité des affaires et recouvrement de désastre, sécurité, amélioration des processus en TI, ISO, etc.)

Je tiens à remercier les membres du Comité Informatique et la permanence pour leur précieuse collaboration.

Paul Bernier, ing.

Président du comité
BPR



Comité Ressources humaines et Formation

Au cours de six rencontres tenues entre septembre 2007 et mai 2008, le Comité Ressources humaines et Formation s'est penché sur l'axe prioritaire d'intervention stratégique : Différencier et valoriser le rôle du génie-conseil québécois et en assurer la promotion auprès de diverses clientèles.

De façon plus pointue, les travaux du comité ont ciblé la clientèle de la relève et celle des immigrants.

Voici le bilan des principales activités et réalisations au terme du mandat 2007-2008

Clientèle de la relève

- Suivi sur la recommandation au Conseil d'administration d'avoir un kiosque de l'AICQ lors de divers salons de l'emploi et journées carrières.
- Collaboration avec le Comité Communications-Marketing pour l'élaboration d'une présentation PowerPoint faisant la promotion des carrières en génie-conseil auprès de la clientèle universitaire.
- Organisation d'une rencontre avec Academos, un organisme qui offre des services de cybermentorat auprès des jeunes du 3^e au 5^e secondaire de 130 écoles du Québec.
- Parution d'un article sur le mentorat dans L'Info-Conseil.
- Participation au comité de sélection de la bourse de promotion au choix de carrière de l'École de technologie supérieure offerte par l'AICQ.

Clientèle des immigrants

- Rencontre avec l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) sur le cheminement des ingénieurs formés à l'étranger.
- Organisation, dans les locaux de l'AICQ, d'une session pilote de sensibilisation à la gestion de la diversité pour le personnel des firmes.

Hormis ces activités dédiées à la mise en œuvre du plan d'action annuel, le comité a organisé une conférence sur le marketing de la rémunération afin de sensibiliser les membres à cette nouvelle tendance et préoccupation présentes au sein de l'industrie. Plus de 60 participants ont assisté à la conférence offerte par Bertrand Lambert, Président de Matière Grise.

Je remercie infiniment tous les participants qui offrent de leur temps et contribuent ainsi à la réussite de nos réunions et activités.

Katherine Ouellet

Présidente du comité
BBA

PRÉSIDENTE

Katherine Ouellet
BBA

MEMBRES

Esther Auger
Hatch Ltée

Mylaine Cloutier
Solmers inc.

France Despatie
BPR - Bechtel

Walter Fisk
AXOR Experts-Conseils Inc.

Denis Giroux
Dessau inc.

Lorraine Hébert
Roche Itée, Groupe-conseil

Maria T. lafrancesco
Golder Associés Ltée

Alexandra Lebel
Teknika HBA inc.

Paul Martneau
SNC-Lavalin inc

Robert Noel
Le Groupe S.M. International inc.

Annik Parent
CIMA+

Diane Pilon
Groupe RSW inc.

Marta Pires
Bechtel Québec Limitée

Normand Rheault
GENIVAR

Jean-François Roy
BPR

Julie St-Amant
Tecsult inc.



Publications et études

À la demande de ses membres et avec leur collaboration, l'Association produit diverses publications relatives aux affaires administratives et contractuelles. Elle fait profiter l'ensemble des firmes des connaissances développées au sein de son industrie et met à la disposition de ses membres ses publications.

AFFAIRES ADMINISTRATIVES

Répertoire des membres
2008-2009 (2008) • 214 pages

Guide de visibilité - Savoir saisir
les opportunités de visibilité
(réédition 2008)

Infraguide - Meilleures pratiques
pour la sélection d'experts-
conseils (2006) • 52 pages

Réalisée en collaboration avec la Fédération canadienne des municipalités, Infrastructure Canada, le Conseil national de recherches et l'Association canadienne des travaux publics.

Norme AICQ – Uniformisation des
calques en CDAO (2002) • 47 pages

AFFAIRES CONTRACTUELLES

Barème des honoraires (bilingue)
- révision des taux des honoraires
(2008) • 23 pages

Guide & lexique (version angl. 1998)
(version française 2007) • 99 pages

Guide IAC – complément au Guide
et lexique (2001) • 15 pages

Contrat type pour une convention
préliminaire de groupement
(2005) • 6 pages

Contrat type pour une convention
de groupement momentané
(2005) • 15 pages

Contrat type entre client et
ingénieur-conseil (version anglaise
2004) (version française 2004)
19 pages

ÉTUDES

Étude relative au rôle moteur du
génie-conseil du Québec (2003) •
40 pages

Réalisée par Stratem

Mission profil – enquête finan-
cière réalisée auprès des firmes
(1998)

*Réalisée en collaboration avec
PricewaterhouseCoopers*



Boursiers de l'AICQ

RELÈVE EN GÉNIE 2007-2008

École Polytechnique
de Montréal

Alexandre Lecours

École de technologie
supérieure (ÉTS)

Yan Bergeron

Université Concordia

Patrick Christofaro

Université de Sherbrooke

Martin Bouchard Valentine

Université McGill

Jing Ru Zheng

Université du Québec à
Chicoutimi (UQAC)

Julie Therrien

Université du Québec
à Rimouski (UQAR)

Sébastien Breton

Jean Rioux

Université du Québec à
Trois-Rivières (UQTR)

David Auger

Université du Québec en
Abitibi-Témiscamingue (UQAT)

Mathieu Lizotte-Leclerc

Université du Québec
en Outaouais (UQO)

Karima Amiz

Université Laval

Philippe Gouin



Association des
ingénieurs-conseils
du Québec

**ASSOCIATION DES
INGÉNIEURS- CONSEILS
DU QUÉBEC**

1440, rue Sainte-Catherine Ouest
Bureau 930
Montréal (Québec) H3G 1R8
Téléphone : 514 871-2229
Télécopieur : 514 871-9903
info@aicq.qc.ca
www.aicq.qc.ca